



Achat d'une voiture déclarée volée selon la police

Par **Weilin**, le **23/11/2022** à **16:19**

Bonjour,rnrnJ'ai été contrôlée à bord d'un véhicule acheté en juin 2022, immatriculé en Allemagne.rnLes policiers m'ont emmené au commissariat pour me dire que ce véhicule est déclaré volé.rnJe ne peux rien récupérer dans ce véhicule. rnJ'ai la facture d'achat, le quitus, la demande d'immatriculation faite par un professionnel, l'assurance...tous les papiers qui prouvent qu'il s'agit d'un achat en règle.rnEst ce suffisant pour récupérer ma voiture?

Par **Visiteur**, le **24/11/2022** à **12:05**

BonjourrnrnVotre véhicule reste bloqué le temps de l'enquête et si la justice confirme que votre voiture a été volée, vous devez la restituer sans aucune compensation financière.rnrnIl faut d'ores et déjà envisager un dépôt de plainte.